

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	35
Titulaires Présents	23
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	8
Nombre de votants	34
Date de la convocation	17/10/2022
Certifié exécutoire le	22/10/2022
Date d'affichage	22/10/2022
Envoyé en préfecture le	22/10/2022

Le vingt et un octobre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BOUCHOT Estelle, BOURROUX François, CHABRILLANGES

Maurice, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LE MEUR Marion, PETIT Christophe, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Philippe, TAVERTE Gérard, TER-HEIDE Laurence, VIGROUX SARDEENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEYSSERIE Marc, LONGUET Jean François, VERGNE Patrick

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal

EXCUSES : BORT Jean-Pierre (représenté), BOURDARIAS Sophie, CHAMPSEIX Serge (donne procuration à BOURROUX François), CHASSEING Daniel (donne procuration à JENTY Philippe), GARAIS Daniel (représenté), JARRIGE Didier (donne procuration à LEMEURE Marion), PEYRAMAURE Pierre (donne procuration à PETIT Christophe), LAURENT André (représenté), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), RUAL Bernard (donne procuration à TAVERTE Gérard), SENEJOUX Geneviève (donne procuration à COISSAC Vincent), TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain),

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

134-2022 : Candidature à l'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Plateformes pour la rénovation énergétique France Rénov' et renouvellement convention de partenariat entre EPCI

Les Plateformes sont des tiers de confiance de proximité, qui participent à l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux de rénovation énergétique et dynamisent sur leur territoire le marché de la rénovation énergétique globale et performante du logement.

Il s'agit de permettre à tous les publics d'accéder à un guichet unique d'information, de conseil et d'accompagnement sur la rénovation énergétique de leurs logements et d'inciter à la rénovation énergétique globale performante et bas carbone de l'habitat privé.

Les plateformes sont cofinancées par la Région dans le cadre du Programme régional pour l'efficacité énergétique Nouvelle-Aquitaine et par le Programme CEE « Service d'accompagnement de la rénovation énergétique (SARE) » proposé par l'Etat et piloté par l'ADEME à hauteur de 80 %.

L'année passée à l'issue d'un travail en coopération, la CCV2M a candidaté, aux côtés de cinq autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) partenaires, à l'AMI 2022 afin de créer et permettre le financement d'une plateforme de rénovation énergétique.

Les EPCI sont à la gouvernance de la plateforme et participent à son financement, la mise en œuvre de ce service public mutualisé étant assurée par le CPIE de la Corrèze. Ce partenariat entre EPCI a fait l'objet d'une convention.

Il est donc proposé à l'Assemblée de :

- candidater à l'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par la Région - Déploiement des Plateformes de la Rénovation Énergétique en Nouvelle-Aquitaine, pour faire perdurer le fonctionnement d'une plateforme de rénovation énergétique mutualisée dès le 1^{er} janvier 2023,
- renouveler la convention de partenariat inter-EPCI (sachant que ce partenariat s'élargirait à un EPCI supplémentaire).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide :

- De candidater à l'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par la Région - Déploiement des Plateformes de la Rénovation Énergétique en Nouvelle-Aquitaine,

- D'approuver le renouvellement de la convention de partenariat pour la n énergétique, ci-annexée,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires,
- De désigner les délégués pour représenter la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources au comité de pilotage du partenariat :
- - Titulaire : RUAL Bernard
 - Suppléant : BOUCHOT Estelle
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget principal.

Fait à Treignac le 22/10/2022
Le Président, Philippe JENTY.

